

LE CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

association loi 1901 financée par les pouvoirs publics, œuvre à la promotion des Droits des Femmes et des Familles en facilitant l'accès de ses publics à une information juridique individualisée.

Une équipe de juristes est amenée à répondre aux questions qui lui sont soumises en matière, notamment, de droit de la famille (divorce, séparation, garde d'enfants, obligations alimentaires...), de droit du travail (licenciements, harcèlement au travail, conflits salarié/employeur...) ou encore de lutte contre toutes les formes de violences conjugales ou intrafamiliales.

Le caractère totalement gratuit et confidentiel de la prestation ainsi que la prise en compte de la globalité des demandes du public sont autant d'éléments qui font le succès de la formule et qui poussent une population nombreuse à recourir aux services du CIDFF.

C'est dans le cadre de cette action que l'association organise des permanences gratuites sur l'ensemble du territoire vaclusien et plus particulièrement à Pertuis les 2^o et 4^o mardis du mois de 9h00 à 12h00 à l'annexe de la mairie, place du 4 septembre. Les rendez-vous sont pris auprès du siège de l'association (tél. 04.90.86.41.00).

(Info Pertuis Magazine – décembre 2008)